

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 13 juillet 2015

ORDRE DU JOUR

10 - Sujets d'ouverture

10.01

Ouverture de la séance

10.02	Présentation du SPVM et du SIM
10.03	Revue des activités
10.04	Période de questions du public
10.05	Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
10.06	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1er juin 2015, à 19 h et du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 29 juin 2015, à 9 h 30
20 – Affaires contractuelles	
20.01	Approbation d'un contrat avec l'organisme « VertCité (CRABE) » d'une durée de 3 ans, se terminant le 31 août 2018 - Octroi d'un contrat total de 318 545,14 \$ (taxes incluses), pour la réalisation des activités du programme Écoquartier dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (Contrat numéro 15-14359).
20.02	Autoriser le renouvellement du contrat accordé à Kelly Sani-Vac inc. pour le nettoyage de puisards dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 1 ^{er} mai 2015 au 31 août 2015, conformément à l'appel d'offres publique numéro 13-12829 pour un montant total de 46 007,24 \$, taxes incluses.
20.03	Accorder un contrat à Paysagiste Promovert inc. pour les travaux d'aménagement comprenant le remplacement de mobilier tel que les poubelles, les bancs, les supports à vélo et l'ajout de balançoires pour enfants dans divers parcs de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 88 350,86 \$, taxes incluses (contrat 86 618,49 \$ + incidences 1 732,37 \$) - Appel d'offres public ST-15-15 (1 soumissionnaire).
20.04	Octroyer un contrat de services professionnels à la firme Poirier Fontaine Architectes inc., au montant de 24 144,75 \$ pour produire un programme fonctionnel et technique (PFT) - Rénovation et mise aux normes de la piscine Versailles et l'aménagement du parc Versailles. Imputer cette somme au budget du surplus 2015.
20.05	Octroyer un contrat de services professionnels à la firme Expertise Sports Design LG au montant de 16 958.81 \$ (taxes incluses) pour produire un programme fonctionnel et technique (PFT) - pour la construction et l'aménagement de deux (2) terrains synthétiques pour le soccer et le football canadien, ainsi qu'une piste d'athlétisme avec les installations connexes. Imputer la somme au budget du surplus 2015.
20.06	Accorder une contribution financière provenant du budget de fonctionnement 2015 à l'organisme communautaire Les camps de jour Pierrefonds inc. au montant de 10 000 \$ dans le cadre du Programme montréalais de soutien à

l'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

- **20.07** Accorder une subvention provenant du budget d'opération 2015 à l'organisme communautaire GUEPE, Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement, pour une somme de 300 \$.
- 20.08 Autoriser une contribution financière de 300 \$ provenant du budget de fonctionnement 2015 à l'École secondaire Dorval-Jean XXIIII afin de contribuer à offrir des bourses d'études de 150 \$ à deux étudiants pour leur rendement académique exceptionnel.

40 - Réglementation

- 40.01 Dépôt du certificat de registre pour le règlement CA29 0040-20 modifiant à nouveau le règlement de zonage CA290040 afin de retirer les lots 1 349 410 et 1 349 417 (17089 17091, rue Saint-Denis) de la zone commerciale C-3-216, de les intégrer à la zone résidentielle H1-3-215, d'autoriser à même cette zone l'usage habitation bifamiliale et trifamiliale « H2 » à structure isolée et de spécifier pour ce type d'usage les normes d'implantation à la grille des spécifications de ladite zone résidentielle.
- **40.02** Dérogation mineure Étude 3001002671 4709, rue Dugas, lot 1 348 315
- **40.03** Dérogation mineure Étude 3000903326 5160, rue De Gaulle, lot 1 347 749
- **40.04** Dérogation mineure Étude 3001002450 10577, rue Bellevue, lot 1 388 343
- 40.05 Accepter dans le cadre de l'émission d'un renouvellement de permis de construction émis pour la construction d'un bâtiment multi « H3 » au 14 692 boulevard Gouin Ouest (coin rue Aumais) lot 1 841 746 (lot d'origine 171-5), le paiement au montant de 25 227 \$ comme frais de parc selon l'article 2 du règlement relatif à la délivrance de certains permis de construction (02-065).
- **40.06** P.I.I.A. Ajout d'un étage (agrandissement) au 31, 15^e Avenue, lot 1 390 175
- 40.07 P.I.I.A. Ajout d'un étage (maison unifamiliale convertie en bâtiment plex H2) 42, 1^{re} Avenue Nord lot 1 389 669
- 40.08 P.I.I.A. Construction de deux maisons unifamiliales jumelées 20-22, rue Fortier lots numéros 5 665 023 et 5 665 024
- 40.09 P.I.I.A. Construction d'une maison unifamiliale isolée au 17 672, rue Gowdridge lot 1 348 086
- 40.10 P.I.I.A. Construction d'une maison unifamiliale isolée au 53, 6e avenue lot 1 388 975
- 40.11 P.I.I.A. Construction d'une maison unifamiliale isolée au 5081, rue de Gaule lot 1 347 804
- 40.12 Approuver l'opération cadastrale créant le lot 5 665 023 et 5 665 024 (anciens lots 37-225 et 37-226) du cadastre du Québec, sous la minute 5511 préparée par l'arpenteur-géomètre Frédérick Brisson et accepter dans le cadre de cette opération cadastrale le paiement au montant de 19 619 \$ comme frais de parc selon le règlement relatif à cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (08-011).
- Demande de PPCMOI en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction et d'occupation d'un immeuble visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment commercial de type concessionnaire automobile (vente de voitures neuves codification 5511) à même la zone commerciale C-4-280 sur le lot 1 842 597, situé au 4850, boulevard Saint-Jean, à permettre quatre (4) revêtements extérieurs au lieu du maximum autorisé de trois (3), à permettre l'installation de trois (3) enseignes sur les murs extérieurs avant au lieu du maximum autorisé de deux (2) et d'assortir l'autorisation du projet à des conditions particulières.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance